

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINES

Séance du : 22 novembre 2022

Date de la convocation : 16 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 09

Nombre d'exprimés : 10

L'an deux mil vingt deux, le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Claude Cicutti, Maire.

Présents : Claude Cicutti ; Sylvain Pasnon; Gertrude Lejeune ; Mireille Cicutti ; Annabelle Sellier ; Aurélie Gabillon ; Philippe Morlec; Didier Maurice ; Marie Dufour.

Absents : Christophe Béline ; Anne-Laure Gautron ; Eloïse Meslet ; Théo Valibus.

Absents excusés : Cindy Desroches pouvoir à Sylvain Pasnon.

Début de séance : 19h05

Signature du registre des présents

Désignation du secrétaire de séance : Sylvain Pasnon

➤ **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques sur le compte-rendu de la séance du 13 septembre 2022. Aucune remarque n'est formulée, le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu à l'unanimité des présents.

➤ **D2022-024 Remboursement de frais de Monsieur CICUTTI Claude**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que dans le cadre de travaux urgents dans la cuisine de la salle des fêtes, (Infiltration d'eau lors de fortes pluies au niveau de la hotte de la cuisine de la salle des fêtes) Monsieur Cicutti a fait l'achat de fournitures pour un montant total de 83.99 euros, et donne connaissance de la facture, jointe au présent extrait des délibérations au conseil municipal.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder le remboursement de la facture pour la somme de 83.99 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder le remboursement de la facture pour la somme de 83.99 €.

➤ **D2022-025 Décision modificative du budget de la commune**

Monsieur le Maire explique que les comptes : 6817 créances douteuses, et 6541 admission en non valeur, n'ont pas été suffisamment abordés lors de l'élaboration du budget et qu'il convient de procéder à une décision modificative afin d'effectuer les écritures comptables demandées

par le Service de Gestion Comptable de Loches.

Il est proposé au conseil municipal de procéder au virement de crédits suivants :

Section	Chap	Compte	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	68	6817	1 200,00 €	
Fonctionnement	65	6541	1 500,00 €	
Fonctionnement	011	61524	-2 700,00 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au virement des crédits.

➤ **D2022-026 Repas des aînés 2022**

Le Maire informe le conseil municipal que le repas a eu lieu le samedi 12 novembre. L'apéritif et le repas préparé par un traiteur ont été pris en charge par la commune pour les personnes de plus de 70 ans, habitantes de la commune. Une participation financière de 35€ est demandée à tous les autres participants.

Il est proposé au conseil municipal d'appliquer les conditions ci dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les conditions ci-dessus.

➤ **Divers :**

- Les assurances AXA demande a disposer d'un local communal afin de procéder à une information générale pour les habitants ; Les élus ne souhaitent pas donner une suite favorable à la demande, afin que la commune ne soit pas associée à une démarche commerciale
- Filtres Anti-UV : Des filtres vont être installés à la bibliothèque et à la cantine afin d'améliorer le confort et les consommations d'énergie de ses bâtiments ; Un film sera aussi installé sur la porte d'entrée de l'école.
- La vitre de la porte de l'ALSH est toujours en attente de réparation, il est donc prévu de changer de prestataire afin de faire avancer les travaux.
- Parcours santé : La demande de subvention est en attente de la mise à jour des devis pour l'installation et les agrès. Le nettoyage du bois sera pris en charge à titre gracieux, par un artisan spécialisé dans l'élagage et l'entretien des espaces verts, dès la validation définitive du projet ;
- Projet de classe transplantée : 3 jours pour les élèves de maternelle : 99€ (part des parents), 5 jours pour les élèves de primaire : 165€ (part des parents). Projet financé, en partie par l'APE et les coopératives scolaires des deux écoles. Une participation est demandée à la mairie, celle-ci est à l'étude par la commission scolaire.
- SMICTOM : Les bacs vont être changés à la Filaudière, courant le mois de décembre. Une lettre d'information a été distribuée aux habitants concernés.
- Devis à faire pour le fleurissement de la zone arrière du city stade.
- Aménagement de l'arrière du château : toujours en attente des devis
- Environnement : La mairie travaille à un référentiel de sobriété énergétique. La mise en place d'un certain nombre de directives a déjà eu lieu. (Exemple : Utilisation des sas pour conserver la chaleur ; fermeture des portes de manière systématique, limitation à 19°C dans l'ensemble des bâtiments communaux, réduction des espaces illuminés pour les fêtes de fin d'année...)

- Illuminations de fin d'année : Réduites au centre bourg, pour la sobriété énergétique. Mise en valeur des travaux fait par le service technique et périscolaire ainsi que les enfants du périscolaire.
- Campagne de changement de lampes sur la semaine 49.

Date à retenir :

Prochain conseil municipal : 13 décembre 2022

Vœux du maire : 20 janvier 2023

Concours de récitation : 14 avril 2023 ouvert aux communes voisines (Neuillé-Le-Lierre, Saint-Ouen-Les-Vignes, Noizay...)

- Intervention de Monsieur Morlec :
 - Souhaite connaître les détails du plan paysagé proposé par la DDT, suite à son information au dernier conseil : Précision apportée : La subvention concerne la partie technique soit l'élaboration du plan et non la réalisation. Il est demandé par Monsieur Le Maire, que Monsieur Morlec s'informe des possibilités auprès des services concernés.
 - Quelles sont les suites du projet des chemins de randonnées ? Réponse : Un nouveau parcours est en cours, puisque la commune a un trop fort pourcentage de chemins goudronnés pour prétendre à la labellisation de la Fédération Française de Randonnée.
 - Busage du fossé Chemin de Biche-Morte sera effectué par la CCVA courant décembre.

Information aux élus : Salon des maires d'Indre-et-Loire a lieu le 07 décembre 2022 de 9h à 17h.

La séance est levée à 20h50

Claude CICUTTI, Le Maire	Sylvain PASNON, 1 ^{er} Adjoint	Gertrude LEJEUNE, 2 ^e adjointe
Mireille CICUTTI, 3 ^e adjointe	Cindy DESROCHES, 4 ^e adjointe	Christophe BELINE
Marie DUFOUR	Aurélie GABILLON	Anne-Laure GAUTRON
Didier MAURICE	Éloïse MESLET	Philippe MORLEC
Annabelle SELLIER	Théo VALIBUS	